



# Gardien/ne de chevaux AFP, Professionnel/le du cheval CFC, édictions

Remplace: INFOformation&profession «Professionnel/le du cheval CFC, en procédure d'audition» du 30.11.2022.

**Gardien/ne de chevaux AFP**

SWISSDOC 0.140.30.0, 5.140.7.0, n° 18123

**Professionnel/le du cheval CFC**

SWISSDOC 0.140.29.0, 5.140.6.0, n° 18122

Durée de la formation: 2 ans / 3 ans

Ordonnances sur la formation professionnelle initiale

Plans de formation et mesures d'accompagnement y comprises (annexe 2)

Les ordonnances sur la formation professionnelle initiale relatives aux professions citées en titre ont été révisées comme suit:

Audition: 14 novembre 2022

Édiction: 6 juillet 2023

Entrée en vigueur: 1<sup>er</sup> janvier 2024

Niveau AFP: Procédure de qualification, certificat et titre: 1<sup>er</sup> janvier 2026

Niveau CFC: Procédure de qualification, certificat et titre: 1<sup>er</sup> janvier 2027

La révision totale des formations professionnelles initiales de gardien/ne de chevaux AFP et de professionnel/le du cheval CFC met en œuvre les recommandations issues de l'examen quinquennal. Les six orientations de la profession de professionnel/le du cheval CFC ont été remplacées par des domaines spécifiques. Les contenus des formations ont été adaptés en conséquence et la coordination des compétences opérationnelles entre les niveaux AFP et CFC a été améliorée. La procédure de qualification des deux professions a été simplifiée.

Les ordonnances sur la formation professionnelle initiale remplacent les ordonnances sur la formation professionnelle initiale de gardien/ne de chevaux AFP du 4 novembre 2013 (18121) et de professionnel/le du cheval CFC du 4 novembre 2013 (18114).

Les plans de formation seront disponibles sur le site internet de l'organisation du monde du travail Métiers du cheval [www.pferdeberufe.ch](http://www.pferdeberufe.ch) et sous [www.bvz.admin.ch/bvz/index.html?lang=fr](http://www.bvz.admin.ch/bvz/index.html?lang=fr).

La version imprimée des ordonnances de formation professionnelle initiale pourra être commandée dans quelques semaines auprès de l'Office fédéral des constructions et de la logistique, OFCL, diffusion des publications, 3003 Berne, [www.publicationsfederales.admin.ch](http://www.publicationsfederales.admin.ch) et sera disponible à l'adresse Internet du SEFRI [www.sefri.admin.ch](http://www.sefri.admin.ch).